

SUJET N°22 L'IVOIRITE

INTRODUCTION

Le concept d'Ivoirité parce que né dans le contexte électoraliste des années 1995, a été l'objet d'une vive contestation de la part d'une frange de la classe politique ivoirienne qui a vite fait de le taxer de néologiste, exclusionniste, xénophobe et liberticide.

Sans trop savoir pourquoi une telle levée de bouclier autour d'un concept dont les initiateurs ont pris soin de préciser le contenu culturel, une autre frange de la classe politique ivoirienne, favorable à sa naissance qui interpelle selon lui, la conscience nationale, va s'ériger en défenseur du concept et de son créateur le Président Henry KONAN BEDIE.

Face à ce débat, nous nous interrogeons :

- Que veut bien dire Ivoirité ?
- Pourquoi l'avoir créé ?
- Pourquoi le combat t-on ?
- Ce concept est-il vraiment dangereux ? Est-il exclusionniste ?

I / APPROCHE DEFINITIONNELLE

Le concept d'ivoirité, selon ses concepteurs, renvoie à « une question de fond qui touche à ce qui fait un peuple, son identité, son âme collective », dans le cas d'espèce, l'ivoirité définit ce qui fait l'identité de l'ivoirien c'est à dire la nation considérée dans sa vie propre et individuelle.

Sur le plan philosophique, Il renverrait à ce qui fait l'Etre de l'ivoirien, son ipséité, sa quiddité ou son essence.

C'est en ce sens qu'on parle de la choséité de la chose, de la temporeité du temps, de la mondéité du monde.

Tout ceci pour montrer le caractère spécifique et propre d'une réalité quelconque.

C'est en ce sens également qu'il existe la francité pour la France, la sénégalité pour le Sénégal, la malinité pour le Mali, la fasoïté pour le Burkina-Faso etc.

L'interrogation qui surgit dans ce contexte est celle-ci : Pourquoi, alors que pendant plusieurs années les ivoiriens sont restés dans l'ignorance de la question de l'identité, on en est arrivé à ce stade précis de son évolution, à créer le concept d'ivoirité ?

II / LES CAUSES PROFONDES DE LA CREATION DU CONCEPT D'IVOIRITE

Celles-ci sont multiples et se situent sur les plans culturel, social, économique et politique.

Plan culturel

- Besoin et quête d'une identité culturelle face à la diversité des sociétés et des cultures de la Côte d'Ivoire.
- Nécessité et urgence du choix d'une langue nationale commune que pourtant la diversité linguistique ne rend pas aisée.
- Retard du progrès de la conscience nationale causé par le hiatus entre l'histoire ethnique et l'histoire nationale.
- Aliénation culturelle imposée depuis la colonisation.

Plan économique

- Les étrangers occupent une place prépondérante et parfois hégémonique dans l'économie ivoirienne pour certains domaines.
- Les ivoiriens sont écartés des outils du développement et ne constituent que la force de travail.
- Ils ne bénéficient pas véritablement des fruits de la croissance économique.

Plan politique

- Les velléités politiques d'un homme : Allassane Dramane OUATTARA considéré par une frange de la classe politique comme étant d'origine étrangère.
- Création d'un parti politique (le R.D.R.) dont vraisemblablement les membres, les militants et sympathisants affichent à la fois l'étiquette de ressortissant du Nord comme au delà de la frontière.
- Emission et évolution progressive dans les mentalités d'une partie des ivoiriens qu'il n'existe pas d'ivoiriens de souche.

Face à tous cela, l'Ivoirité vient dire l'exigence de souveraineté, d'identité et de créativité des ivoiriens.

Mais pourquoi certaines personnes se sont-elles données pour mission de la combattre ? Ce concept est-il dangereux ? Pourquoi ? exclut-il ? Si oui, Qui ?

III / LES RAISONS DE SON REJET PAR CERTAINS

Affirmer l'identité ivoirienne, c'est en effet exclure ceux qui ne partagent pas cette identité. Autrement dit, ce qui caractérise en propre quelqu'un, le différencie forcément de celui qui n'est pas lui.

Donc dire que l'ivoirité est exclusionniste, c'est juste, mais il exclut ce qui n'a rien d'ivoirien. Comme la francité exclut les non français et la sénégalité exclut ce qui est non sénégalais.

C'est donc une exclusion naturelle et non artificielle ou voulue.

En mettant l'accent sur ce qui est ivoirien, on permet à celui-là d'identifier le non ivoirien comme celui qui a tout eu de ce pays alors que lui même (natif) n'a rien.

On ouvre les yeux des ivoiriens qui désormais vont investir les domaines d'activité jusque là, chasses gardées des autres.

L'Ivoirien va désormais prendre conscience de son retard et voudra le rattraper.

La peur que l'Ivoirien récupère tout ce qu'il a perdu et que l'étranger se retrouve sans rien.

CONCLUSION

L'ivoirité dès sa naissance a été victime d'un malentendu lié au contexte et également à son auteur.

Pourtant, à l'analyse, le concept ne présente aucun danger pour l'ivoirien vu qu'il s'agit de construire son identité qui reste encore problématique et assurer la promotion d'une culture vivante et moderne.

Il s'agit en fait de la prise en main de son histoire par l'ivoirien lui même.

Est-ce là une volonté de nuire aux autres ?

L'Ivoirité n'est présenté comme un péril que par ceux dont l'attachement à la C.I. est douteux ou fragile.

Sinon, comment comprendre que celui qui est ivoirien et a tous ses intérêts en Côte d'Ivoire puisse refuser cette forme d'identification.

Pour notre gouverne, retenons que l'Ivoirien sera toujours différent des autres de fait ou de droit.